

ANNEXE I

**RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES**

I - CONTEXTE PROFESSIONNEL :

EMPLOIS CONCERNÉS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle de constructeur en béton armé du bâtiment est un ouvrier professionnel niveau II (OP 2), relevant des conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

On emploie les termes de Constructeur en béton armé / Bancheur / Coffreur / Boiseur / Ferrailleur

DOMAINE D'INTERVENTION

L'emploi s'exerce en équipe à l'extérieur sur des chantiers de constructions neuves ou de transformation lourde de structures existantes (logements individuels ou collectifs, bureaux, bâtiments industriels et ouvrages de génie civil).

Le titulaire de ce diplôme de niveau V est amené à réaliser et/ou poser :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| ☉ des installations de chantier | ☉ des fondations |
| ☉ des dallages | ☉ des voiles et poteaux |
| ☉ des planchers | ☉ des éléments préfabriqués |
| ☉ des escaliers | ☉ etc. |

CONDITIONS D'EXERCICE DE L'EMPLOI

L'activité implique des déplacements liés aux changements de chantiers selon un rythme variable avec l'importance de ceux-ci et l'organisation de l'entreprise. Certaines variations d'horaires de travail sont parfois générées par des impératifs météorologiques, techniques ou économiques.

Le rythme journalier de travail est conditionné par des procédés techniques (décoffrage, ferrailage, coffrage, coulage) et le respect des délais.

Les conditions de travail sur les chantiers, qui ont évolué très favorablement au cours des dernières années en raison notamment de l'application de la nouvelle réglementation en matière d'hygiène et de sécurité rendent le travail attractif pour des personnes souhaitant disposer d'une large autonomie, dans l'exercice d'un métier physique et créatif.

La nature des travaux implique tantôt un exercice isolé de l'activité qui exige un bon niveau d'autonomie, tantôt un travail collectif qui exige le sens du travail en équipe.

L'activité est exercée en toutes circonstances dans le cadre du respect des règles de l'art relatives à la mise en œuvre des matériaux et composants (DTU – Normes – Avis techniques) mais aussi des règles de sécurité visant la protection individuelle (port du casque, des gants, des chaussures de sécurité) et plus globalement la protection collective sur les chantiers.

L'ensemble de ces impératifs exige de bonnes capacités d'adaptation.

II - CHAMPS D'ACTIVITÉ

- LES ACTIVITÉS DE RÉALISATION

Les activités principales sont sur le chantier :

- l'implantation de tout ou partie d'un ouvrage et le traçage sur différents supports,
- une participation à l'installation du chantier et au terrassement,
- le montage et démontage d'échafaudages et d'étaisements,
- le coffrage et décoffrage d'ouvrage en béton armé,
- le façonnage et la mise en œuvre des armatures,
- la confection et le coulage du béton,
- la pose d'éléments préfabriqués et l'exécution de certaines finitions.

LES MATÉRIAUX UTILISÉS

Les matériaux qu'il utilise sont essentiellement les bétons armés mais aussi le bois, le métal et d'autres matériaux (carton, mousse de polyuréthane, polystyrène, PVC...) pour les coffrages.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Fonctions

Activités

**PRÉPARATION
ORGANISATION**

1-1 Organisation du poste de travail

**RÉALISATION
ET
MISE EN ŒUVRE**

- 2-1 Implantation de tout ou partie d'un ouvrage
(implantation, niveaux, traçage)**
- 2-2 Traçage sur différents supports**
- 2-3 Installation de chantier**
- 2-4 Terrassement**
- 2-5 Coffrage – Décoffrage d'ouvrages en béton armé**
- 2-6 Façonnage et mise en œuvre des armatures**
- 2-7 Mise en œuvre du béton**
- 2-8 Pose d'éléments préfabriqués**
- 2-9 Exécution des finitions**
- 2-10 Échafaudage**
- 2-11 Étaieiment**
- 2-12 Stockage**
- 2-13 Manutention**
- 2-14 Contrôle – Vérification**
- 2-15 Respect de l'environnement**

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

FONCTION : PRÉPARATION - ORGANISATION	
Activité 1-1 : Organisation du poste de travail	
TÂCHES :	
- Réaliser des relevés d'ouvrage (prise de mesures...)	B
- Choisir le matériel d'exécution et l'outillage	A
- Vérifier l'approvisionnement des matériaux à son poste de travail	A
- Assurer la mise en œuvre et le maintien des équipements de protection, de sécurité, pour lui-même et son entourage	A
	<i>Autonomie – Responsabilité ⚡</i>
CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier	
Moyens et ressources disponibles	
- Plan d'exécution de l'ouvrage, croquis, descriptif de l'ouvrage	
- Instruments de mesure	
- Matériaux, matériels, quantitatifs matériaux,	
- Équipements et dispositifs de sécurité individuels et collectifs	
- Plan de prévention sécurité et protection de la santé	
- Réglementation en vigueur	
- Fiches d'approvisionnement du chantier	
- Fiches de contrôle qualité (plan action qualité)	
<u>Autonomie</u>	A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
<u>Responsabilité</u>	B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
RÉSULTATS ATTENDUS :	
- Les matériels sont adaptés aux travaux à réaliser et tiennent compte des disponibilités	
- Les erreurs ou ruptures de livraison sur chantier sont signalées	
- Les matériaux, matériels et outillages sont installés pour permettre une intervention efficace en toute sécurité	

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-1 : Implantation de tout ou partie d'un ouvrage* (implantation, niveaux, traçage)

* voir " domaines d'intervention " du " contexte professionnel "

TÂCHES : - Réaliser, placer les chaises d'implantation d'un bâtiment simple et ajuster les cordeaux	B
- Reporter les points d'implantation au sol et tracer les bords de fouilles (terrassements...)	C
- Porter les niveaux des fonds de fouilles (fondations...)	C
<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>	

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plan de situation, de masse, d'implantation
- Plan de fondation, croquis, descriptif de l'ouvrage
- Instruments de mesure (niveau, lunette, laser, théodolite), jalons
- Chaises
- Éventuellement relevé partiel et précis de l'ouvrage

Autonomie **B** : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
Responsabilité **C** : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'implantation est correctement réalisée (alignement, altitudes et dimensions)
- Les chaises sont stables, facilement utilisables et judicieusement positionnées
- Les reports de niveaux et d'angles sont corrects et les points de références conservés
- Les cordeaux sont correctement placés en vue de l'exécution des travaux

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-2 : Traçage sur différents supports (terre, béton, bois...)

TÂCHES : - Mesurer, positionner	B
- Tracer sur la terre avec des matériaux voyants, résistant aux intempéries	B
- Tracer précisément sur des supports verticaux, horizontaux, inclinés, courbes	B
<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>	

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plans d'exécution, plans de détail
- Instruments de mesure
- Plâtre, craie, peinture, bleu, crayon

Autonomie
Responsabilité **B** : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le traçage est conforme aux plans
- Le traçage est visible et durable

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-3 : Installation de chantier

TÂCHES : - Mettre en place une clôture (implantation – préparation du terrain – pose de la clôture)	B
- Créer des accès et mettre en œuvre la signalisation du chantier	B
- Installer les réseaux (enterrés – aérien)	B
- Mettre en place les cantonnements (bureaux, vestiaires, sanitaires...)	B
- Préparer les zones de stockage, de préfabrication...	B
- Maintenir propres les cantonnements, le chantier et les accès	A
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (clôture, garde-corps...)	A
<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>	

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plan de masse et plan d'installation du chantier
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)
- Matériel d'alignement et traçage
- Matériel de terrassement
- Passerelle individuelle roulante
- Matériaux et matériels liés à l'installation du chantier
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs

Autonomie **A :** *Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*
Responsabilité **B :** *Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La clôture est stable et alignée, l'esthétique est prise en compte
- Les réseaux enterrés respectent la réglementation (pente, profondeur, raccordement, etc.)
- Le confort et la protection des personnes ayant accès au chantier sont assurés
- Les zones de stockage, de préfabrication sont planes, résistantes
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées
- Le respect des conditions d'hygiène et de sécurité valorise le métier et l'entreprise

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-4 : Terrassement

TÂCHES : - Procéder au nivellement de terrain	A
- Guider, contrôler le travail d'un engin de terrassement	A
- Terrassement des fouilles superficielles	A
- Poser des protections collectives (garde-corps, blindages...)	A

Autonomie – Responsabilité ↗

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Outils de terrassement (manuels, mécaniques)
- Instruments de mesure
- Respect des règles de talutage, protection des talus, stockages en bordure de fouilles

Autonomie

Responsabilité A : *Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La position, les dimensions et la profondeur du terrassement sont respectées
- Le fond de fouille est propre

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-5 : Coffrage – Décoffrage des ouvrages en béton armé

TÂCHES :		
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)		A
- Préparer et équiper le coffrage-outil		A
- Réaliser le coffrage traditionnel		B
- Installer les planchers provisoires (étais, platelages, consoles - pignons, podiums...)		C
- Mettre en place le coffrage (élément coulé en place ou préfabriqué...)		A
- Régler, aligner, stabiliser et serrer le coffrage		A
- Positionner les réservations (mannequins, huisseries, réservations, inserts, fourreaux, douilles...)		B
- Contrôler l'alignement et la planéité du coffrage à la fin du coulage		A
- Décoffrer soigneusement, nettoyer et stocker le coffrage		A
- Décoffrer soigneusement, stocker la pièce préfabriquée et nettoyer le coffrage (banc, batterie...)		A
- Déposer avec précaution les négatifs, réservations...		A
- Maintenir propre le poste de travail		A

Autonomie – Responsabilité ↗

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Coffrages-outils (banches, tables coffrantes, coffrages manportables, moules, etc.)
- Matériaux et matériels pour réaliser les coffrages traditionnels (bois, dérivés, huile de décoffrage...)
- Plan de coffrage et d'exécution
- Moyens de manutention (grue, élingues, palonnier...)
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs
- PPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)
- Vêtements de travail adaptés

<u>Autonomie</u>	A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
<u>Responsabilité</u>	B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
	C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'ouvrage fini est conforme au descriptif et au plan (dimensions, formes, aspect...)
- Le coffrage est résistant, indéformable, étanche
- Le coffrage est réalisé pour permettre un décoffrage aisé
- Le coffrage est réutilisable
- L'élément préfabriqué n'est pas détérioré au décoffrage
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées
- Les vêtements de travail sont nettoyés régulièrement

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-6 : Façonnage et mise en œuvre des armatures

TÂCHES : - Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Sélectionner les aciers	A
- Couper, façonner, assembler les aciers	A
- Mettre en place les armatures, les caler, respecter sens de pose et positionnement des aciers, assurer les liaisons	A
- Mettre en œuvre les attentes en respectant la sécurité avant et après coulage	A
- Maintenir propre le poste de travail	A

Autonomie – Responsabilité ↗

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plan d'armatures
- Matériel de coupe, de façonnage et d'assemblage (manuel ou mécanique)
- Aciers, cales, protection des aciers saillants
- Moyens de manutention
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)

Autonomie

Responsabilité A : *Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les armatures sont propres, dégraissées avant bétonnage
- Les armatures sont réalisées conformément aux plans et bien positionnées
- Les distances d'enrobage sont respectées
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-7 : Mise en œuvre du béton

TÂCHES : - Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Fabriquer manuellement ou mécaniquement des bétons	A
- Réceptionner les bétons prêts à l'emploi et contrôler les bons de livraison	B
- Réaliser des éprouvettes, des tests d'ouvrabilité	B
- Transporter le béton sur le lieu de coulage (brouette, benne, pompe...)	A
- Couler le béton dans le coffrage	A
- Vibrer le béton	A
- Dresser, araser, surfacer le béton (manuel ou mécanique)	A
- Protéger le béton pendant sa prise et le durcissement (protection mécanique, gel, évaporation...)	A
- Nettoyer le matériel et l'environnement	A
- Maintenir propre le poste de travail	A
<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>	

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Matériels nécessaires à la fabrication et la mise en œuvre du béton
- Agrégats propres, liants, adjuvants, eau ou bétons prêts à l'emploi
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)

Autonomie **A :** *Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*

Responsabilité **B :** *Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les aciers sont restés dans leur position initiale
- La composition, le dosage, le malaxage et les performances sont conformes aux prescriptions
- Le béton est mis en œuvre sans modifier sa composition
- Le béton est réparti dans le coffrage de façon homogène et compacte
- La qualité des surfaces en termes d'esthétique, de planéité, de forme, de teinte respecte les prescriptions
- La santé et l'intégrité physiques personnelles et collectives sont préservées

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-8 : Pose d'éléments préfabriqués

TÂCHES :	
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Préparer la plate-forme de travail (échafaudage, nacelle élévatrice...)	B
- Traiter les surfaces de reprise de bétonnage	A
- Vérifier les aciers en attente et les appuis	B
- Équiper la pièce de ses éléments de sécurité (garde-corps...)	A
- Orienter la pièce dans le bon sens (haut/bas – droite/gauche)	B
- Ajuster, caler, aligner et régler	B
- Arrimer et stabiliser l'élément (étais tire-pousse...)	B
- Assurer la continuité des armatures	B
- Réaliser le clavetage (coffrer, couler, vibrer...)	B
- Réaliser le matage (bourrage au mortier sous une pièce)	A
- Mettre en œuvre des dispositifs d'étanchéité (joints de façade...)	B
- Maintenir propre le poste de travail	A
	<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plan de pose et de calepinage
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)
- Accessoires de calage et produits de clavetage avec leurs fiches techniques
- Systèmes d'étanchéité, joints de dilatation
- Moyens de manutention, matériel de réglage (grue, tire-pousse, barre à mine...)
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs

Autonomie **A :** *Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*
Responsabilité **B :** *Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les pièces sont bien positionnées et respectent le calepinage
- La continuité des armatures est assurée
- Le clavetage garantit une bonne liaison
- La répartition des charges est assurée
- L'étanchéité est assurée entre chaque élément
- L'élément n'a subi aucune dégradation
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-9 : Exécution des finitions

TÂCHES : - Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Reprendre les cueillies, les pieds de mur, les balèbres...	A
- Traiter les joints de coffrage ou de prédalles	A
- Nettoyer les huisseries	A
- Ragréer les parements	A
- Sceller et calfeutrer (charpente, menuiserie, plomberie...)	A
- Réaliser les chapes incorporées	B
- Exécuter les appuis, seuils, béquets...	B
- Maintenir propre le poste de travail	A
<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>	

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Échafaudage, éclairage, outillage
- Produits de ragréage, résines d'accrochage, béton et mortier
- Coffrages adaptés (appuis, seuils, béquets...)
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)

Autonomie A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
Responsabilité B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La finition doit être adaptée à la qualité attendue
- La propreté de la zone de travail est assurée
- La réception des supports pour les corps d'état suivants concernés est garantie
- La santé et l'intégrité physiques personnelles et collectives sont préservées

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-10 : Échafaudage

TÂCHES : - Vérifier la livraison et stocker les éléments d'échafaudage	B
- Monter, stabiliser, ancrer les échafaudages de petite hauteur	B
- Sécuriser l'environnement et les utilisateurs (câbles électriques, circulation véhicules, piétons...)	C
- Vérifier l'échafaudage avant la réception par une personne habilitée préalablement à son utilisation	C
- Démontet et conditionner les échafaudages après utilisation	A

Autonomie – Responsabilité ↻

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plan d'échafaudage
- Matériel complet y compris sécurité et moyens d'ancrage
- Matériel adapté à l'ouvrage et à la tâche à réaliser

Autonomie **A :** Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
Responsabilité **B :** Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'échafaudage est stable, ancré, protégé, d'accès facile.
- Il est conforme au plan d'échafaudage et permet l'intervention sur les ouvrages prévus

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-11 : Étaieiment (support de charges, coffrage, préfabriqués...)

TÂCHES : - Poser, monter, régler, stabiliser les étais, les tours-étais, les tours d'étaieiment	B
- Déposer, nettoyer, entretenir et conditionner après usage	A
- Vérifier avant réception préalablement à l'utilisation pour les étaieiments importants	C

Autonomie – Responsabilité ↻

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plan d'étaieiment
- Matériel adapté à la situation de travail

Autonomie **A :** Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
Responsabilité **B :** Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La hauteur de l'étaieiment laisse une garde suffisante pour le réglage final
- L'étaieiment est stable et rigide
- L'étaieiment est facilement démontable après réalisation de l'ouvrage

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-12 : Stockage

TÂCHES :		
- Respecter le système de calage ou les supports appropriés aux éléments stockés		<i>B</i>
- Contreventer les éléments de grande hauteur (panneaux de façade préfabriqués, banches...)		<i>B</i>
- Nettoyer régulièrement les zones de stockage		<i>A</i>
- Assurer l'accès et le cheminement entre les éléments stockés		<i>A</i>
- Organiser judicieusement l'ordre de stockage des éléments en fonction de leur emploi		<i>C</i>
- Repérer de façon visible chaque élément stocké		<i>A</i>
- Protéger les pièces stockées contre les chocs et salissures		<i>A</i>

Autonomie – Responsabilité ↗

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plan d'installation de chantier
- Aire de stockage appropriée en fonction des dimensions, des poids, de la situation sur le chantier
- Matériel de stockage, de calage (rack, râtelier, portique, bois de calage)
- Matériaux de protection

Autonomie *A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*
Responsabilité *B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*
 C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les stockages sont conformes au plan d'installation de chantier
- La stabilité des éléments est assurée
- Les éléments stockés sont accessibles et faciles à manutentionner

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-13 : Manutention

TÂCHES : - Préparer la zone de réception	A
- Équiper, si nécessaire, certaines pièces préfabriquées de leurs éléments de sécurité	A
- Choisir l'élingue et ses accessoires adaptés (appareaux) aux dimensions et poids de l'élément	B
- Conditionner les éléments à manutentionner pour éviter toute chute de matériaux ou renversement de la pièce	A
- Transporter manuellement des charges	A
- Équilibrer les charges à manutentionner	A
- Accrocher l'élément à soulever à l'élingue	A
- Respecter les capacités de levage de l'engin de manutention	B
- Vérifier la mobilité de l'élément à soulever	A
- Contrôler la résistance de l'élément à lever (démoulage d'un élément préfabriqué)	C
- Communiquer avec le grutier (gestes conventionnels, radio)	A
<i>Autonomie – Responsabilité</i> ⚡	

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Matériel et engin de manutention (grue, chariot élévateur, ...)
- Données sur les dimensions et poids à soulever
- Respect des gestes et postures
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)

Autonomie *A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*
Responsabilité *B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*
 C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La configuration de pose est définie
- La manutention manuelle ou mécanique est pensée de façon rationnelle
- Les éléments préfabriqués sont munis de leur garde-corps, si nécessaire
- L'élément déplacé n'est pas détérioré
- La charge ou les éléments manutentionnés ne se disloquent pas (le colis reste intègre)

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-14 : Contrôle – Vérification

TÂCHES : - Contrôler visuellement, avec ou sans outil, l'exécution en cours (autocontrôle)	A
- Vérifier l'adéquation entre le résultat attendu et la réalisation	B
- Utiliser les instruments de mesure adéquats	B
- Préparer les éléments à contrôler sur chantier ou en laboratoire (cône d'Abrams, éprouvette...)	B
- Rendre compte des non-conformités	B
- Renseigner les fiches de contrôle	A
<i>Autonomie – Responsabilité</i> ⚡	

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Plans et pièces écrites
- Instruments de mesure et matériel de contrôle
- Normes et tolérances
- Procédures " qualité "

Autonomie **A :** *Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*

Responsabilité **B :** *Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le contrôle de la tâche ou de l'ouvrage doit être objectif (formalisé ou non)
- Les éventuels dysfonctionnements sont repérés et quantifiés

FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE

Activité 2-15 : Respect de l'environnement

TÂCHES : - Ramasser, trier les déchets	A
- Récupérer et évacuer les produits chimiques	B
- Protéger et conserver la nature environnante	A
- Limiter les propagations de poussières, de boues (bâches, écrans...)	A

Autonomie – Responsabilité ↗

CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier

Moyens et ressources disponibles

- Matériel de nettoyage et de conditionnement des déchets
- Équipements de protection (bâches, clôtures, etc.)
- Matériels insonorisés
- Plan de protection de l'environnement
- Plans et pièces écrites (réglementation...)

Autonomie **A :** *Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*

Responsabilité **B :** *Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le voisinage ne manifeste pas de plainte ou de mécontentement
- Les matériaux et les énergies sont économisés pour éviter les gâchis
- Les matériaux recyclables sont triés et réutilisés
- Les pollutions et les nuisances sont limitées ou supprimées
- L'image du chantier et de l'entreprise est valorisée

**MISE EN RELATION DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
ET DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

	Organisation du poste de travail	Implantation de tout ou partie d'un ouvrage	Tracé sur différents supports	Installation de chantier	Terrassement	Coffrage – décoffrage d'ouvrages en béton armé	Façonnage et mise en œuvre des armatures	Mise en œuvre du béton	Pose d'éléments préfabriqués	Exécution des finitions	Échafaudage	Étaielement	Stockage	Manutention	Contrôle - Vérification	Respect de l'environnement
S'INFORMER - INFORMER																
C 1-1 Relever et collecter des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 1-2 Décoder, analyser et exploiter des documents	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TRAITER - DÉCIDER																
C 2-1 Choisir des matériels, des outillages, des matériaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 2-2 Évaluer des quantités de matériaux	X			X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 2-3 Organiser, ordonnancer la tâche	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 2-4 Communiquer par gestes, oralement et/ou graphiquement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
RÉALISER																
C 3-1 Organiser, gérer le poste de travail	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
C 3-2 Respecter l'environnement et les conditions d'hygiène et de sécurité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
C 3-3 Tracer et/ou implanter des ouvrages		X	X	X											X	
C 3-4 Réaliser une installation de chantier provisoire				X									X	X	X	X
C 3-5 Réaliser manuellement des terrassements complémentaires				X	X										X	X
C 3-6 Monter et démonter un échafaudage, un étaielement											X	X		X	X	
C 3-7 Réaliser et mettre en place des coffrages bois						X									X	
C 3-8 Préparer, poser, déposer des coffrages préfabriqués						X								X	X	
C 3-9 Façonner et mettre en œuvre des armatures							X		X						X	
C 3-10 Confectionner et mettre en œuvre du béton								X	X	X				X	X	
C 3-11 Poser des éléments préfabriqués				X					X					X	X	
C 3-12 Exécuter des finitions										X					X	X
C 3-13 Manutentionner des charges				X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X
C 3-14 Contrôler et vérifier son travail		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	